

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMANI DIGITAL SERVICES » en abrégé « ADS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
PETRO IVOIRE NON LOIN DU SUPER MARCHÉ SOCOFRAIS,
Lot 272, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMANI DIGITAL SERVICES » en
abrégé « ADS »

Objet : Fourniture de services en ingénierie;
- Conseils;
- Développement test;
- Etude et formation informatique;
- Divers;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE

PETRO IVOIRE NON LOIN DU SUPER MARCHÉ SOCOFRAIS,
Lot 272, Ilot 12

Dirigeant(s) Mme AMANI YAKAN ANNICK-SYLVIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05450 du 18/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67229/GTCA/RC/2023 du 18/09/2023

